

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 28 septembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Ventron, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire.

Etaient présents : Mme VANSON Brigitte, Mme VALENTIN Nadia, Mme HEITZ Céline, Mme ABEL Amélie, M. MARTIN Kévin, M. CUNY Christian, M. JEANDEL Pascal, M. JEANDEL Charly, Mme LAPRÉVOTE Sylviane, Mme GÉHIN Sylvie, M. PARMENTIER Régis, M. BROLIS Patrick à partir de 18h55.

Pouvoirs : M. KESSLER Patrick donne pouvoir à Mme VANSON Brigitte, Mr BRYLKA Cédric donne pouvoir à Mme VALENTIN Nadia, M. BROLIS Patrick donne pouvoir à M. CUNY Christian jusqu'à 18h55.

A été nommée secrétaire de séance : Mme ABEL Amélie assistée de Mme SCUDERIN Gisèle, Secrétaire.

La séance est ouverte à 18h40

Le Procès-Verbal du 24 août 2023, n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, est adopté. M. Jeandel Charly demande à ce que les comptes-rendus soient diffusés aux membres du conseil 2 ou 3 jours avant leur diffusion.

Admission en non-valeur

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal du courrier du Service de Gestion Comptable de Gérardmer concernant des états de créances irrécouvrables, après échec des tentatives de recouvrement et de jugements contentieux de 2005 à 2018 :

Frais de secours des pistes = 370,00 €

Facturation eau et assainissement = 874,50 €

Soit un total de non-valeur de 1 244,50 € inscrit à l'article 6541.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte la proposition du SGC de Gérardmer telle qu'énoncée ci-dessus.

Achat tracteur

Mme le Maire rappelle que le conseil municipal prévoit d'acquérir un tracteur pour remplacer l'unimog vieillissant. La réglementation impose aux collectivités territoriales de recourir à un appel d'offres. Il est donc demandé aux membres du conseil municipal s'ils acceptent de missionner Mme le Maire pour réaliser cet appel d'offres.

M. Christian CUNY précise que dans l'appel d'offres, le vendeur devra reprendre un matériel provenant de la DSP. Ce matériel de reprise sera rendu visible là où il se trouve. Mme le Maire remercie M. Christian CUNY et les services pour le travail réalisé sur ce dossier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise Mme le Maire à procéder à un appel d'offres pour un tracteur d'occasion avec reprise d'un véhicule issu de la DSP.

Rapport annuel sur la qualité du service public de l'eau année 2022

Mme Nadia VALENTIN présente aux membres du conseil municipal le rapport annuel sur le service public de l'eau de l'année 2022. Elle rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224.5 de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

En 2022, la commune de Ventron a eu recours au citernage pour un volume de 535 m³. Des fuites ont été réparées notamment au niveau de la route d'Alsace, ajoutés aux efforts des administrés, le taux de rendement du réseau est ainsi passé de 61 % en 2021 à 69 % en 2022.

Arrivée de M. Patrick BROLIS À 18 H 55

Les travaux non réalisés en 2023 du fait du transfert de compétences seront programmés en 2024.

Après présentation de ce rapport et après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de l'année 2022 ;

PRECISE que ce rapport est disponible au secrétariat de la Mairie ; chaque usager du service peut venir le consulter ;

PRECISE également que ce rapport validé sera mis en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr

[Rapport annuel sur la qualité du service public de l'assainissement année 2022](#)

Mme Nadia VALENTIN présente aux membres du conseil municipal le rapport annuel sur le service public de l'assainissement de l'année 2022. Elle rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224.5 de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

Mme VALENTIN informe le conseil municipal que le service public d'assainissement collectif dessert 488 abonnés au 31/12/2022 à l'instar de 2021. La station fonctionne normalement. Il y a du retard dans les travaux, notamment au niveau de l'extension de Peute-Goutte, qui seront réalisés en 2024.

Après présentation de ce rapport et après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de l'année 2022 ;

PRECISE que ce rapport est disponible au secrétariat de la Mairie ; chaque usager du service peut venir le consulter ;

PRECISE également que ce rapport validé sera mis en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr

[Renouvellement adhésion au groupement de commandes de sel de déneigement](#)

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que le sel de déneigement est réalisé par groupement de commande avec les communes de La Bresse, Cornimont, Saulxures sur Moselotte et Ventron. Il convient de délibérer afin de permettre l'appel d'offres. Ce dossier est porté par la commune de La Bresse.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commande en vue de la fourniture et livraison de sel de déneigement, saison hivernale 2023/2024.

[Avancement de l'étude de positionnement 4 saisons](#)

Mme le maire explique que le bureau d'étude Protourisme a été retenu par le Département. Elle précise que Protourisme est expert en gestion, aménagement en montagne et stratégie. Ils se sont dotés des compétences de DIA4S pour le volet ski alpin, et du bureau d'architectes ASP Architecture, de Saint-Dié-des-Vosges.

L'opération est de définir un nouveau projet touristique ambitieux. L'étude permettra de définir un mixte clientèle - produit, ainsi que les conditions techniques et financières lui permettant de construire « un projet de pôle d'activités de loisirs 4 saisons novateur ».

Mme le Maire expose et commente le diaporama

Méthodologie

- Etat des lieux et pistes de développement du site de Ventron
- Analyse de l'offre touristique du site
- Analyse technique et réglementaire des bâtiments et des mobilités
- Phase 2 : Construction d'un scénario pour la faisabilité du projet touristique 4 saisons
- Phasage de la mission de juin à février 2024

M. Charly JEANDEL demande où en est la décision d'ouvrir la station cette année, rappelle que l'association « VENTRON station le renouveau » prévoyait une embauche. Mme Sylvie GEHIN se pose la question sur le démantèlement des pylônes si la station ne fonctionne pas.

Mme le Maire précise que pour un futur redémarrage de la station, il est obligatoire d'assurer la régularité juridique et la logique stratégique de gestion et des investissements. Il faut respecter les réglementations, agir raisonnablement et ne pas précipiter les choses. Pour le démantèlement des pylônes ce n'est pas d'actualité, pour information, l'arrêté prononçant la suspension de l'exploitation de la station prend fin en décembre 2025.

Mme le Maire rappelle qu'il ne faut pas faire un amalgame entre la création de l'association et l'étude portée par les services du Département.

Pour rappel, un mandat d'étude a été signé entre la commune de Ventron et le Département des Vosges le 12 septembre 2022.

Elle explique qu'une réunion est programmée, en préfecture, relative au projet de l'association « VENTRON station le renouveau ».

Questions diverses, informations diverses

Mme le Maire informe le conseil municipal que plusieurs associations ont déjà adressé leurs remerciements suite à l'octroi des subventions à : Les restos du cœur, le Club Vosgien, le Musée du Textile, Adavie, Bibliothèque de l'Hôpital de Remiremont, La Ligue contre le cancer, Résonnance FM.

Au prochain conseil municipal, il faudra délibérer sur la demande d'achat de l'ancienne poste. Pour rappel, l'appartement au 1^{er} étage est loué et le rez-de-chaussée accueille de manière précaire le « P'tit Bar » dont le bail s'éteint au 31/12/2023.

Mme Céline HEITZ rend compte d'un COPIL sur les activités nordiques auquel elle a assisté.

Concernant la restructuration de l'Ecole, les appels d'offres relatifs aux études Amiante/Plomb, SPS, CT et Topographique sont terminés, nous avons sélectionné les bureaux d'études qui les réaliseront. L'Avant-Projet-Sommaire est en cours, il faut modifier les plans initiaux qui prévoyaient de supprimer un mur mais que nous devons finalement garder.

Prochaines assemblées générales :

- Association des Parents d'Elèves vendredi 29 septembre 2023
- Maison Artisanale dimanche 15 octobre 2023
- US Ventron samedi 21 octobre 2023

Repas des Aînés le mercredi 4 octobre 2023
Réunion territoriale des cantons de La Bresse et du Thillot jeudi 12 octobre 2023 18h30
à Rupt sur Moselle
Inauguration de la Mairie le vendredi 20 octobre 2023

La séance est levée à 20h00



[Handwritten signature]
Vanion